

Avis de constitution

SOCIETE « LES NOUVELLES MESANGES »

Siège ABIDJAN ADJAME 220 LOGEMENYTS NON LOIN
DU COLLEGE VICTOR SCHOELCHER RUE BPC ILOT 21 LOT
223, Lot 223, Ilot 21

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/06/2025, et enregistrés au CEPICI le 26/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LES NOUVELLES MESANGES »

Objet : ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET PRE - SCOLAIRE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tout fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,500,000 F CFA divisé en (150.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 150 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN ADJAME 220 LOGEMENYTS NON LOIN DU COLLEGE VICTOR SCHOELCHER RUE BPC ILOT 21 LOT 223, Lot 223, Ilot 21

Dirigeant(s) Mlle OUATTARA MARIAME (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-03864 du 13/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°49446/GTCA/RC/2025 du 13/08/2025

